

# JE SOUTIENS UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

## OÙ TROUVER DE L'AIDE ?



**LE SOUTIEN  
ASSOCIATIF**



**L'ACCÈS  
AUX DROITS**



**L'HÉBERGEMENT  
TEMPORAIRE**

# ÉDITO

*La ville de Boulogne-Billancourt est engagée pour accompagner au mieux les personnes en situation de handicap et leurs proches.*

*Chaque année, elle se saisit de la Journée nationale des aidants pour échanger avec les aidants bouloonnais et leur apporter reconnaissance et soutien.*

*Riche d'un tissu associatif dynamique, Boulogne-Billancourt offre aux aidants de nombreuses solutions d'accompagnement et de répit.*

*La Ville plus facile.*

**Pierre-Christophe Baguet**  
Maire de Boulogne-Billancourt



# LE SOUTIEN ASSOCIATIF

## LES ASSOCIATIONS GÉNÉRALISTES

### L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES AIDANTS

Sur son site internet, l'association recense tous les événements à destination des aidants en France. Elle propose aussi des fiches pratiques, et plusieurs modules de formation en ligne pour les aidants.

[www.aidants.fr](http://www.aidants.fr)

**Qu'est-ce qu'un aidant ?** Les aidants sont toutes les personnes qui accompagnent au quotidien un proche atteint d'une maladie chronique, d'un handicap physique, psychique ou mental, ou encore d'une dépendance, quelle que soit sa nature.

### AVEC NOS PROCHES

L'association propose un numéro d'écoute pour les aidants, avec des écoutants bénévoles : **01 84 72 94 72**.

La ligne est accessible tous les jours de 8h à 22h.

### LA COMPAGNIE DES AIDANTS

C'est un réseau national d'entraide et d'échange entre aidants.

[www.lacompagniedesaidants.org](http://www.lacompagniedesaidants.org)

### ALLO-AIDANTS

Service de conseil et d'accompagnement en ligne gratuit proposé par l'association la Maison des aidants.

[www.lamaisondesaidants.com/service-allo-aidants](http://www.lamaisondesaidants.com/service-allo-aidants)

(Questionnaire à remplir en ligne pour obtenir le numéro d'appel du service)

## LA VIE À DOMICILE : DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À DESTINATION DES AIDANTS

Cette association, basée dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, propose :

- Les cafés des aidants les 3<sup>e</sup> jeudis du mois, de 15h30 à 17h  
au Petit Bistrot d'Auteuil  
**8 bis, rue Verderet, Paris 16**
- Des séances de sophrologie gratuites un mercredi par mois, de 15h à 16h.  
**49, avenue Théophile-Gauthier, Paris 16**
- Des activités physiques adaptées, deux lundis par mois :  
des séances gratuites à partager entre aidants et personnes aidées,  
**49, avenue Théophile-Gauthier, Paris 16**
- Des formations pour les aidants : ateliers gratuits,  
un lundi par mois de 13h30 à 16h30.  
**3, rue de la Faisanderie, Paris 16**  
**01 53 70 41 95**

## LA FONDATION PERCE-NEIGE

Elle organise des permanences téléphoniques les mardis, mercredis et jeudis de 9h30 à 17h à destination des personnes en situation de handicap et de leurs aidants (tous handicaps). Une assistante sociale aide les familles à évaluer les situations, leur présente les différents dispositifs existants les accompagne dans leur recherche d'établissements ou de services adaptés.  
**01 47 17 19 30**

## **LES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES**

### ASSOCIATION JEUNES AIDANTS ENSEMBLE (JADE)

Destinée aux enfants, adolescents et jeunes adultes aidants, cette association propose des ateliers cinéma-répétition, afin de permettre aux jeunes aidants de s'affirmer en tant qu'individu grâce à la pratique artistique en leur offrant un espace de liberté.

**07 67 29 67 39 - [contact@jeunes-aidants.com](mailto:contact@jeunes-aidants.com)**

## **HANDISSIMO : UNE PLATEFORME COLLABORATIVE DU HANDICAP**



Sur son site internet, l'association Handissimo recense les solutions de proximité dont ont besoin les parents d'enfants en situation de handicap : accueil médico-social, classes ULIS, associations, loisirs, vacances etc. Le site internet clarifie également les différents dispositifs existants et le rôle des acteurs du champ du handicap. Enfin, il permet le partage d'expérience et l'échange entre parents.

**[www.handissimo.fr](http://www.handissimo.fr)**

## **SASHA**

Cette association est destinée aux parents d'enfants en situation de handicaps, tous handicap confondus. Elle propose de nombreux ateliers pour favoriser le répit des parents, mais aussi permettre aux enfants et aux parents de partager des activités ludiques.

**[www.sasha-assoc.com](http://www.sasha-assoc.com) - [contact@sasha-assoc.com](mailto:contact@sasha-assoc.com)**

## **UNAFAM (UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES)**

L'UNAFAM Hauts-de-Seine propose un numéro d'écoute aux aidants de personnes handicapées psychiques.

**01 46 95 40 92**

Elle propose aussi des réunions d'information et de convivialité, des groupes de parole et des formations.

**92@unafam.org ou au 06 07 98 12 36**

## **AUTISTES SANS FRONTIÈRES 92**

Cette association accueille et oriente les familles avec enfants autistes lors du diagnostic, les soutient dans les démarches administratives, et peut proposer une médiation entre les parents et les établissements scolaires. Elle propose également des formations aux parents ainsi qu'une bibliothèque de prêt de matériel adapté à Courbevoie.

**07 70 21 78 90**

## **AUTISME ESPOIR VERS L'ÉCOLE**

L'association apporte aux parents d'enfants autistes un lieu de soutien, d'écoute, d'information et de formation, de témoignage et d'aide à l'établissement d'un programme d'action. Elle utilise la méthode des 3i et propose des formations à destination des parents et des professionnels à Boulogne-Billancourt.

**[www.autisme-espoir.org](http://www.autisme-espoir.org)**

## **ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)**

L'APF propose des formations aux aidants de personnes en situation de handicap physique, grâce à sa plateforme Repairs aidants. L'APF propose également des séjours de vacances adaptés.

**[www.repairsaidants.fr](http://www.repairsaidants.fr)**

**[aidants.familiaux@apf.asso.fr](mailto:aidants.familiaux@apf.asso.fr)**



# L'ACCÈS AUX DROITS

## **LES AIDES LÉGALES**

### **LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)**

Elle permet la prise en charge de certaines dépenses liées au handicap : par exemple, l'aménagement du logement ou le recours à une tierce personne. Elle concerne les personnes avec une autonomie réduite, âgées de plus de 20 ans. Le montant versé dépend des ressources. Elle doit être demandée auprès de la MDPH. Les dossiers de demande peuvent être instruits auprès du **CCAS de Boulogne-Billancourt. 24 bis, avenue André-Morizet.**

## **LES CONGÉS**

Le **congé de proche aidant** permet aux salariés d'interrompre leur activité pour s'occuper d'une personne handicapée ou en grave perte d'autonomie. Ce congé, de 3 mois maximum (sauf dispositions conventionnelles différentes) est rémunéré.

Le **congé de présence parentale** permet aux salariés de s'occuper d'un enfant de moins de 20 ans atteint d'une maladie ou d'un handicap.

Le congé de présence parentale est de 310 jours maximum, pouvant être répartis pendant 3 ans. Le parent peut bénéficier de l'**allocation journalière de présence parentale (AJPP)** pendant ce congé (conditions et demande auprès de la CAF).

## **LES AIDES AU DÉPART EN VACANCES**

### **L'AIDE AUX VACANCES FAMILIALES DE LA CAF**

#### **(CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)**

Les familles bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) peuvent bénéficier d'une prise en charge de 75 % de leur séjour de vacances (sur un montant limité) dans un centre de vacances agréé « Vacaf ». L'aide est limitée à un séjour de sept nuitées consécutives par an et les frais de transport et frais annexes restent à la charge des familles.

**CAF des Hauts-de-Seine, agence de Boulogne-Billancourt :**

**59, rue de Billancourt - [www.vacaf.org](http://www.vacaf.org)**

### **L'AIDE AUX VACANCES DE VACANDI**

L'association VACANDI propose une aide aux vacances avec les chèques vacances ANCV d'un montant de 400 euros. Ces aides concernent les personnes adultes de plus de 16 ans, les aidants, et les séjours en famille avec une personne en situation de handicap avec un accompagnant salarié ou bénévole.

**06 25 07 47 16**

## LES AIDES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE BOULOGNE-BILLANCOURT

### **L'ALLOCATION DE SOUTIEN AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

C'est une aide financière destinée aux personnes touchant l'allocation adulte handicapé (AAH) et aux familles percevant l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), versée une fois par an.

### **L'AIDE AUX VACANCES DES PERSONNES HANDICAPÉES**

C'est une aide plafonnée dont le montant varie selon les besoins, pour un séjour adapté, un séjour en structure spécialisée agréée ou pour l'emploi d'une tierce personne pendant un voyage. Cette aide peut être attribuée une fois par an à tout titulaire d'une carte invalidité à 80 %. Elle n'est pas cumulable avec la prestation de compensation du handicap pour l'emploi d'une tierce personne, ni avec l'allocation compensatrice tierce personne.

**CCAS - 24 bis, avenue André-Morizet**

**01 55 18 47 48**



## L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

L'hébergement temporaire de la personne aidée permet à l'aidant de disposer de temps de répit. C'est aussi une solution en cas d'indisponibilité temporaire de l'aidant.

### **LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE PERCE-NEIGE**

Située à Boulogne-Billancourt, elle dispose de 4 places d'hébergement temporaire. Les personnes atteintes du Locked-in Syndrom ou tétraplégiques peuvent y résider temporairement, sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les séjours sont de 90 jours maximum par an, pouvant être scindés en plusieurs périodes.

**4, avenue Pierre-Lefauchaux**

**01 47 61 87 70**



**Une maison départementale des personnes handicapées** (MDPH) a une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que d'attribution des prestations, d'orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle.

**MDPH des Hauts-de-Seine**

**2, rue Rigault, 92019 Nanterre**

**01 41 91 92 50**

**L'UNAPEI 92** 

**(UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS  
ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES)**

Les établissements de l'UNAPEI 92 peuvent accueillir ponctuellement des personnes avec un handicap mental en hébergement temporaire, sur notification de la MDPH. Se renseigner auprès des différents établissements : Foyer Le Point du Jour, Foyer Michelle Darty, Foyer Eric, Foyer d'Accueil Médicalisé de Boulogne-Billancourt.

**Retrouvez les contacts des établissements sur le site internet :**

**[www.pbrds.asso.fr](http://www.pbrds.asso.fr)**

